

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 16 avril 2013

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 16 avril 2013, à 10h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général, greffier et trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 10h30.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Tous les membres du Conseil municipal ont signé, les 10 et 11 avril 2013, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions;
4. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt numéro ___2013 décrétant une construction d'un réservoir et d'une station de suppression assurant le débit d'eau requis en cas d'incendie dans les nouveaux secteurs de développement domiciliaire dans le secteur « Saint-Philippe », abrogeant et remplaçant le règlement d'emprunt numéro 178-2011.
5. Avis de motion dans le but de modifier les articles 4.1 et 7.1.3 du règlement numéro 145-2008 concernant le branchement aux services municipaux;
6. Entretien et registre d'entretien des fossés / Domaine Cadieux;

***Procès-verbal du Conseil municipal
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

7. Addenda au protocole d'entente promoteur entre la Ville et la compagnie 9216-8988 Québec inc visant le projet résidentiel Domaine Cadieux / entente couvrant l'ensemble du projet ;
8. Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil – Demande de contribution à la campagne publicitaire ArgenteuilPlus.ca 2013 ;
9. Embauche d'un trésorier ;
10. Période de questions ;
11. Levée de la séance extraordinaire.

13-04-134

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reporter un point, à savoir ;

- 4- Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt numéro ___2013 décrétant une construction d'un réservoir et d'une station de suppression assurant le débit d'eau requis en cas d'incendie dans les nouveaux secteurs de développement domiciliaire dans le secteur « Saint-Philippe », abrogeant et remplaçant le règlement d'emprunt numéro 178-2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec la modification apportée.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence dans la salle.

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR

***Procès-verbal du Conseil municipal
de la Ville de Brownsburg-Chatham***

MONSIEUR LE CONSEILLER _____ QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO ___-2013 DÉCRÉTANT UNE CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR ET D'UNE STATION DE SUPPRESSION ASSURANT LE DÉBIT D'EAU REQUIS EN CAS D'INCENDIE DANS LES NOUVEAUX SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DANS LE SECTEUR « SAINT-PHILIPPE », ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 178-2011

**CE POINT EST REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE RIENDEAU QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT 145-02-2013 DANS LE BUT DE MODIFIER LES ARTICLES 4.1 ET 7.1.3 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 145-2008 CONCERNANT LE BRANCHEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX

13-04-135

**ENTRETIEN ET REGISTRE D'ENTRETIEN DES FOSSÉS /
DOMAINE CADIEUX**

CONSIDÉRANT QUE le *Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs* demande un engagement formel de la Ville de Brownsburg-Chatham, à l'égard de l'entretien des fossés dans le nouveau développement domiciliaire du secteur Saint-Philippe Est;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE la Ville de Brownsburg-Chatham s'engage à entretenir régulièrement les fossés permettant le bon écoulement des eaux dans le projet domiciliaire Cadieux du secteur Saint-Philippe Est et de tenir un registre à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

13-04-136

**ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR
ENTRE LA VILLE ET LA COMPAGNIE 9216-8988 QUÉBEC**

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUÉBEC INC VISANT LE PROJET RÉSIDENTIEL DOMAINE CADIEUX / ENTENTE COUVRANT L'ENSEMBLE DU PROJET

ATTENDU QUE cette résolution vient préciser les phases de développement énumérées à la résolution numéro 10-04-130 entérinée par le Conseil municipal le 6 avril 2010;

ATTENDU QU'un projet de protocole d'entente a été rédigé relativement au projet de développement résidentiel pour la compagnie 9216-8988 Québec inc et dûment représentée par monsieur Sylvain Giroux, président;

ATTENDU QUE le projet résidentiel sera développé en deux (2) phases et que le protocole d'entente intervenu vise les deux (2) phases de développement, soit l'ensemble du projet résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service du Directeur général, greffier et trésorier, monsieur René Tousignant, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve les termes du projet de protocole d'entente promoteur couvrant les deux (2) phases développement et autorise le directeur général, greffier et trésorier monsieur René Tousignant et monsieur le Maire, Georges Diné à signer au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

13-04-137

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) D'ARGENTEUIL – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE ARGENTEUILPLUS.CA 2013

CONSIDÉRANT la demande d'une contribution financière à la campagne publicitaire *ArgenteuilPlus.ca 2013* du Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne publicitaire a toutes les caractéristiques d'une véritable campagne de promotion régionale afin de promouvoir le développement résidentiel ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham est d'avis qu'une telle promotion est bénéfique pour le développement résidentiel de la Ville.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le versement de 5000 \$, au Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil, et ce, afin de participer à la campagne publicitaire ArgenteuilPlus.ca 2013.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, félicite le Centre local de développement (CLD) d'Argenteuil pour leur contribution au développement de la belle région d'Argenteuil.

Adoptée à l'unanimité

13-04-138

EMBAUCHE D'UN TRÉSORIER POUR LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publique émise pour un poste de trésorier à la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité de sélection, formé de madame Johanne Ringuette, directrice générale de la Municipalité de Mille-Îles, madame Lisa Cameron, agente au ressources humaines, monsieur Georges Diné, Maire ainsi que monsieur René Tousignant, Directeur général, greffier et trésorier ont évalué les candidats reçus en entrevue;

CONSIDÉRANT QUE monsieur René Tousignant, Directeur générale et trésorier, a dûment été mandaté par le Comité de sélection pour déposer une recommandation d'embauche pour la séance extraordinaire du 16 avril 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation de monsieur René Tousignant, Directeur général, greffier et trésorier, quant au candidat choisi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE les conditions générales d'embauche du candidat pour le poste de trésorier soient telles que définies dans la « *Politique des conditions de travail des cadres municipaux* » sauf pour la durée de la période des vacances 2013 fixée à 7.5 jours ouvrables;

QUE le salaire annuel 2013 soit fixé à soixante-douze mille cinq cents dollars (72 500\$).

QUE la mise en force du régime de retraite et des assurances collectives soit appliquée dès son entrée en fonction prévue, le 22 avril 2013.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, embauche monsieur Serge R. Raymond, à titre de trésorier conformément aux *articles 97 à 106, chapitre C-19, de la Loi sur les cités et villes.*

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, autorise monsieur Serge R. Raymond par la présente, à signer les chèques et tous les documents administratifs et comptables requis afin de remplir ses fonctions conformément cette loi.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite la bienvenue à monsieur Serge R. Raymond.

Adoptée à l'unanimité

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence dans la salle.

13-04-139

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 10h53 est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

Monsieur René Tousignant, MAP
Directeur générale, greffier et trésorier